



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia

Domaine public maritime | 2015

Au large de Marseille – Le port naturel de Pomègues (EA 1290)

Sondage (2015)

Michel Goury et Laurent Claquin



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/135000>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Michel Goury, Laurent Claquin, « Au large de Marseille – Le port naturel de Pomègues (EA 1290) » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Domaine public maritime, mis en ligne le 04 mars 2023, consulté le 13 avril 2023. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/135000>

Ce document a été généré automatiquement le 13 avril 2023.

Tous droits réservés

Au large de Marseille – Le port naturel de Pomègues (EA 1290)

Sondage (2015)

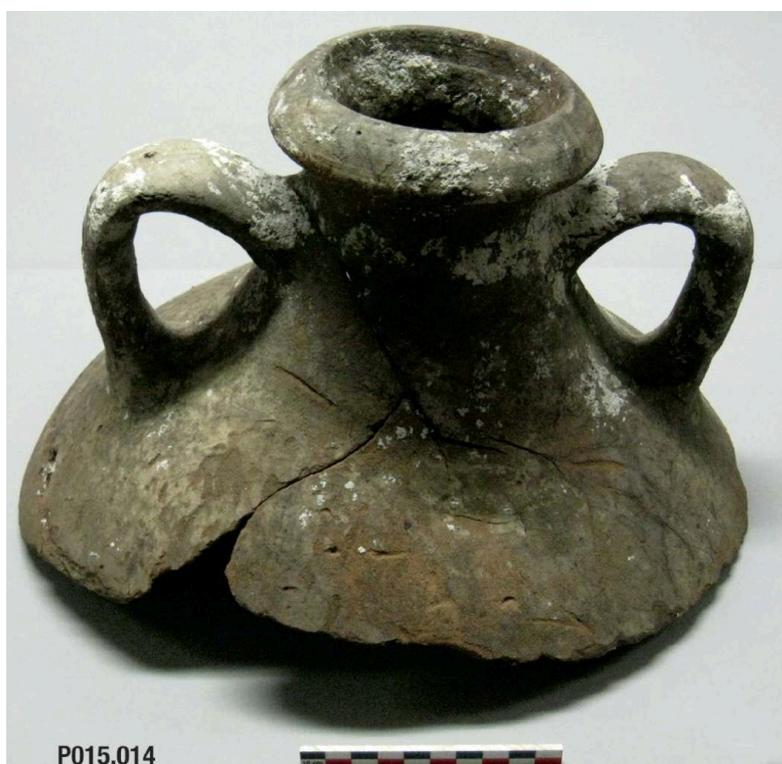
Michel Goury et Laurent Claquin

- 1 L'objectif du sondage 2015 consistait d'une part à poursuivre la délimitation de l'emprise de l'épave redécouverte en 2013 (Port de Pomègues 4, EA 3321), de datation probablement moderne (XVI^e-XVIII^e s.), confirmant l'importance du port naturel de Pomègues dans le complexe sanitaire de Marseille à cette période et d'autre part à poursuivre l'étude stratigraphique du dépotoir. Du mobilier archéologique antique (essentiellement du II^e s. av. J.-C. au VII^e s. apr. J.-C.) a été découvert dans le dépotoir à proximité immédiate des vestiges de cette épave. L'étude de ce matériel nous a permis de mieux cerner la constitution du dépotoir ainsi que la cause de la présence de l'épave en ce lieu.
- 2 C'est pourquoi nous avons délibérément choisi de placer la zone de fouille environ 5 m plus au large de la carlingue du navire, distance supposée sous laquelle devrait se trouver l'autre moitié des œuvres mortes enfouies dans le sédiment.
- 3 En dépit du peu de mobilier mis au jour dans le sondage réalisé dans le carré F, plusieurs éléments doivent ici être signalés. Il convient de remarquer tout d'abord l'extrême pauvreté du mobilier moderne, d'ordinaire assez peu abondant mais qui n'est ici représenté que par une seule céramique. Ce point est particulièrement notable, compte tenu de la position de ce sondage, vraisemblablement en limite des vestiges de l'épave moderne redécouverte en 2013 : un fragment de bois, peut-être de bordé était ainsi conservé dans la berme ouest du sondage.
- 4 D'autre part, dans la zone ouverte cette année, de nombreux blocs de pierre d'un volume avoisinant parfois les 50 cm³ recouvraient au moins partiellement le matériel antique du dépotoir.
- 5 Enfin, si le matériel antique continue de fournir essentiellement des céramiques du Haut-Empire et de l'Antiquité tardive, il nous paraît important de souligner ici le rôle fondamental joué par le port naturel de Pomègues au sein du complexe portuaire de

Marseille, dans le commerce de redistribution des marchandises à l'échelle méditerranéenne au haut Empire.

- 6 En effet, bien que le dépotoir de ce site ne nous livre qu'une infime partie du mobilier qui y transitait, la vaisselle et les amphores qui y ont été jetées, volontairement ou non, après usage ou non, nous permettent de toucher du doigt la vie des marchands qui travaillaient dans ce probable avant-port de Marseille. Un col d'amphore africaine Keya 35B indique qu'un transfert de contenu pouvait être réalisé sur place vers un ou plusieurs autres contenants puisque cette amphore a été délibérément martelée à l'épaule pour en extraire le produit quel qu'il ait été : huile ou *salsamenta*. Cette pratique n'était certes pas généralisée mais était probablement liée au risque de perte en cas de cassure lors de son transbordement ou son transport vers le Lacydon puisque l'amphore était dès sa cuisson marquée par un coup de feu au-dessous du col (fig. 1).

Fig. 1 – Coup de feu marqué par un enfoncement du col sur l'amphore Keya 35 B – P015.014



Cliché : L. Claquin (ARHA).

- 7 De même, une urne grise rhodanienne de type Mellinand II présente des déformations (ovalisation du bord, affaissement de la paroi) qui aurait dû entraîner sa mise au rebut avant même son usage (fig. 2). Néanmoins, elle a dû être utilisée avant de finir dans le dépotoir, bien loin de son aire de production. De ce fait, il est possible qu'elle ait appartenu à un marin de la région en « escale » dans le port de Pomègues. En effet, plusieurs urnes similaires découvertes en bord de Saône contenaient des restes de bouillie de millet (Marty 2004, p. 104). Notre exemplaire déformé a donc pu conserver un rôle alimentaire, peut-être pas dans sa vocation culinaire, mais son propriétaire pouvait continuer à s'en servir, peut-être, comme d'une écuelle.

Fig. 2 – Urne Mellinand II : vue de dessus montrant l'ovalisation du bord PO15.008-009-HS01



Cliché : L. Clauquin (ARHA).

INDEX

lieux <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtvVEJGc5bsY>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtVqtsfM4Yn0>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtkSBSb8k4Ad>

Année de l'opération : 2015

chronologie <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtxT02uJOogm>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtof7EHNsS2e>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtZTmusVUU24>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtAQyKm9qosx>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtPSEEZSBEJp>

nature <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtWWQS75V5Bc>